



**Procès-verbal de l'assemblée générale des parents  
Tenue le mardi 20 septembre 2016  
à 19 h 45 à la cafétéria de l'école**

**1. Mot de bienvenue de la direction**

Madame Bérubé souhaite la bienvenue aux nouveaux parents et présente les enseignants et intervenants aux parents.

**2. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée débute à 20 h 00. La direction de l'école préside l'assemblée. Madame Bérubé se présente en expliquant son parcours professionnel et parle des valeurs et de la mission de l'école. Les priorités 2016-17 sont également abordées.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Madame Sybel Forget et secondé par Monsieur Nicolas Brosseau. Adopté à l'unanimité.

**4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2015.**

La direction fait la lecture du procès-verbal. Madame Anick Léveillé propose et monsieur Nicolas Brosseau seconde.

**5. Présentation du rapport annuel 2015-2016 par la présidente du conseil d'établissement**

Madame Anick Léveillé expose aux parents tous les points consignés au bilan annuel 2015-2016.

**6. Information sur le conseil d'établissement**

La direction explique que tous les éléments inclus au Bilan annuel correspondent aux principaux mandats du C.E. à chaque année.

**7. Élection des parents au conseil d'établissement (3 postes à pourvoir)**

*I. Nomination d'un (e) président (e) d'élection*

La directrice agira en tant que présidente

*II. Nomination de deux scrutateurs*

Madame Nancy Langlois et Madame Jasmine Tahi sont nommées scrutatrices

III. Appel des candidatures

5 parents se proposent pour l'élection :

- 1-Anick Léveillé
- 2-Jade Morin
- 3-Caroline Roy
- 4-Martin Leblanc
- 5-Daniel Labrecque

À la suite du dépouillement des votes par les scrutatrices, les trois parents qui ont été élus sont :

- 1-Anick Léveillé
- 2-Daniel Labrecque
- 3-Martin Leblanc

**8. Élection d'un représentant et d'un substitut au comité de parents de la CSMV**

Monsieur Nicolas Brosseau est élu représentant par acclamation. Monsieur Martin Leblanc est élu substitut par acclamation.

**9. Formation de l'O.P.P. (Organisme de participation de parents)**

La direction propose la formation d'un O.P.P. et en explique les rôles et mandats. Madame Jade Morin, madame Caroline Roy et madame Shahenaz El. Damarawy se proposent. Adoptée à l'unanimité.

**10. Questions en provenance de l'assemblée**

Caroline Roy demande comment rejoindre les autres membres de l'O.P.P. La direction les mettra en contact rapidement en leur adressant un message courriel.

**11. Levée de l'assemblée**

L'assemblée prend fin; il est 20 h 50.